

Le travail aliéné par la monnaie

Autor(en): **Gavillet, André**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(2011)**

Heft 1917

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1025770>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le travail aliéné par la monnaie

André Gavillet • 4 juillet 2011 • URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/17981>

Des remèdes pour les entreprises touchées par la cherté du franc

Le parti socialiste suisse ⁶ demande au Conseil fédéral et à la Banque nationale de tout faire pour que le franc suisse ait un rapport de change constant avec l'euro. Car le jeu de la concurrence est faussé quand la monnaie, qui n'est en principe qu'une traductrice permettant de passer d'une langue à l'autre, se met à surenchérir dans l'interprétation des textes.

Le prix en francs suisses pour un acheteur venant de la zone euro est surévalué comme si, à qualité égale, il payait le prix d'une marque. Ce n'est durablement pas supportable. Et l'entreprise peut songer à délocaliser ou à diminuer ses coûts salariaux. On comprend dans cette perspective l'inquiétude des syndicats.

Marge de manœuvre

La Banque nationale peut-elle réagir? Ses moyens sont limités à la taille du pays. Lorsqu'il y a deux ans, elle s'efforça de soutenir l'euro, elle s'essouffla; les pertes furent lourdes et la distribution du bénéfice

remise en question, au détriment des cantons qui attendaient leur part. Elle peut, plus modestement, rendre le franc suisse peu attractif, en maintenant des taux d'intérêt le plus bas possible – mais le franc est souvent, comme l'or, recherché davantage pour sa plus-value que pour le rendement du placement. Et il n'est pas question de dévaluer le franc suisse, puisque son cours nous est imposé par le marché dont les fluctuations échappent au politique.

Les entreprises qui exportent peuvent réduire leur marge pour rester compétitives. Mais très vite elles envisagent une réduction des charges, les salaires étant le poste le plus important de la production. Par conséquent, dans la gamme des mesures possibles, elles refuseront toute indexation au coût de la vie; elles n'accepteront pas des améliorations individuelles ou toute augmentation de la masse salariale. Plus pénalisant encore, elles exigeront une réduction des salaires ou une augmentation de la durée du travail non rétribuée, comme vient de le faire Lonza ⁷.

Ces mesures sont inacceptables par leur injustice, car elles font payer par quelques-uns seuls un changement de condition sans rapport avec le travail accompli. Le refus des secteurs touchés doit être soutenu à l'échelle nationale.

Deux possibilités d'action

L'image internationale de la Suisse demeure celle d'une place financière dont les dimensions sont à une autre échelle que la taille du pays. Malgré quelques retouches aux traités de double imposition selon les critères de l'OCDE, la Suisse demeure le pays du secret bancaire endurci. La concurrence fiscale en fait un pays attractif pour les personnes morales, un pays indépendant des ukases des dirigeants de la zone euro. Dès lors, la demande de francs suisses s'inscrit dans la logique de notre place financière. Il y a contradiction d'intérêt entre deux branches du capitalisme suisse: les producteurs qui exportent et les banquiers qui gèrent. Une négociation rapide du différend fiscal avec l'Union européenne, le règlement de la liberté

abusive laissée aux cantons dans l'imposition des holdings et autres sociétés seraient un geste spectaculaire et légitime qui dé-surévaluerait le franc suisse.

La seconde intervention doit concerner directement les industries d'exportation, notamment là où sont menacées les conditions de travail. Une application extensive de la loi sur les risques à l'exportation⁸ est

exigible. L'article 5 précise que la Confédération, par le biais de l'Assurance suisse contre les risques à l'exportation (ASRE), entend «*créer et maintenir des emplois en Suisse*» et qu'elle «*peut confier à l'ASRE d'autres tâches relevant de la politique économique extérieure*». En l'occurrence, il s'agirait d'assurer que le paiement en euros correspondra en francs suisses à la valeur des monnaies à la date de la

signature du contrat, ou en référence à une date prédéterminée. L'extension de cette mesure devrait intervenir en urgence.

Cette garantie contre les pertes de change coûtera quelques millions que la Confédération aura à assumer – bien moins que les milliards du sauvetage d'UBS. Mais la solidarité nationale a un prix si l'on ne veut pas se contenter de bonnes paroles.

La santé de l'Allemagne est plus importante que le prix du franc

Alex Dépraz • 4 juillet 2011 • URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/17973>

Les exportations helvétiques ne dépendent que de manière modérée des taux de change

La cherté du franc menace les entreprises exportatrices: même s'ils diffèrent sur le remède, patronat et syndicats, gauche et droite, ne discutent pas le théorème économique du moment. Le raisonnement est logique: lorsque le franc suisse s'apprécie au regard des devises de nos principaux clients – l'euro, mais aussi le dollar ou le yen – les produits suisses deviennent

automatiquement plus chers. Ils sont donc moins vendus.

Toutefois, comme dans n'importe quel marché, le prix n'est qu'un des facteurs qui influence la demande des produits d'exportation. La demande des produits d'exportation dépend également de la santé économique de nos partenaires commerciaux. S'ils sont en forte croissance, ils nous achètent plus de biens.

Alors, du taux de change ou de la bonne conjoncture économique, quel est le

facteur déterminant?

Une étude de Credit Suisse réalisée en 2009⁹ avait comparé l'élasticité des exportations par rapport à la demande étrangère et par rapport au taux de change. Elle arrive à la conclusion que le volume des exportations suisses est très sensible à la croissance des partenaires commerciaux tandis qu'il est «*relativement inélastique par rapport aux fluctuations des taux de change*». Ainsi, si l'Allemagne a une forte croissance